



**Concertation pour Haïti**

**Haïti 2013**

**Analyse et perspectives de l'aide**

**Concertation pour Haïti (CPH)**

**Décembre 2013**

Document élaboré par Paul Cliche

L'auteur a eu la collaboration du comité de suivi de la CPH et du Centre de recherche, de réflexion, de formation et d'action sociale (CERFAS) d'Haïti.

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de DÉVELOPPEMENT ET PAIX et de la Province jésuite du Canada français.

## Sommaire

1. Observations sur l'aide internationale en général .....	5
1.1 Le relogement de la population affectée.....	5
1.2 L'épidémie de choléra.....	9
1.3 Le contrôle du processus d'aide d'urgence et de reconstruction .....	10
2. Observations sur l'aide canadienne .....	11
2.1 Les données générales.....	11
2.2 Les gros projets.....	13
2.3 Lutte contre le choléra.....	14
2.4 Conclusion .....	14
3. Modèle de développement mis de l'avant .....	15
3.1 La tendance générale.....	15
3.2 Les zones franches .....	16
3.3 Le secteur minier .....	17
3.4 Conclusion .....	19
Annexe 1. Projets du MAECD approuvés depuis janvier 2011 .....	21
Annexe 2. Avancée de sept des huit plus gros projets selon l'information rendue publique.....	31



## 1. Observations sur l'aide internationale en général

- En décembre 2012, selon les données du Bureau de l'envoyé spécial de l'ONU en Haïti, sur un total de 10,4 milliards \$US promis à la Conférence de New York en 2010, 6,4 milliards (62%) ont été décaissés et 3,8 milliards sont engagés, ce qui représente au total 98,5% du montant promis<sup>1</sup>.

Malgré ce pourcentage apparemment élevé, la situation demeure critique, notamment en ce qui concerne le relogement de la population affectée par le séisme, l'épidémie de choléra et le contrôle du processus d'aide d'urgence et de reconstruction.

### 1.1 Le relogement de la population affectée

- Les données de l'ONU (OCHA/Relief web) publiées le 30 septembre 2013<sup>2</sup> donnent un bon aperçu de la situation. Voici ce qu'il est dit :
  - *Il est estimé qu'environ 171 974 individus (ou environ 45 280 ménages) demeurent encore sur 306 sites de déplacés depuis le séisme dévastateur qui a frappé Haïti [sic] le 12 Janvier 2010.*
  - *Suite à la requête du gouvernement haïtien, les trois grands centres d'hébergement informels connus sous le nom de Canaan, Jérusalem, et Onaville, totalisant 11 128 ménages déplacés soit 54 045 individus déplacés, ont été retirés sur la liste des camps (détails dans la section «Intérêt»).*
  - *Un total de 14 502 ménages déplacés (ou environ 52 926 individus) ont quitté les camps durant la période visée par ce rapport. Cela exclue[sic] Canaan, Jérusalem, et Onaville.*
  - *Depuis 2010, la population déplacée a connu une diminution d'environ 89% des individus et 87% des ménages, et une diminution d'environ 80% du nombre global de camps. Les camps restants nécessitent toujours une assistance humanitaire et des solutions de retour, de relocalisation, et d'intégration.*
  - *Durant cette période, les programmes de retour offrant une subvention au loyer sont responsables pour la quasitotalité de la diminution de la population déplacée (99%), correspondant à 14 464 ménages déplacés. Le reste s'explique par des départs spontanés.*

---

<sup>1</sup>[http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International\\_Assistance/2-overall-financing-data.pdf](http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International_Assistance/2-overall-financing-data.pdf)

<sup>2</sup><http://reliefweb.int/report/haiti/matrice-de-suivi-du-d%C3%A9placement-version-actualis%C3%A9e-20-30-septembre-2013>

- Le problème du relogement de la population affectée, qui constitue un enjeu central de la reconstruction, est donc loin d'être résolue. D'ailleurs, les objectifs en matière de reconstruction n'ont été atteints que dans une proportion de 13% par rapport à ce qui avait été offert<sup>3</sup>.
- Les deux stratégies privilégiées par les agences d'aide internationale ont été la construction d'abris temporaires et les subventions à la location de logements par rapport à la réparation et la reconstruction de maisons permanentes<sup>4</sup>. Ainsi, selon le « Haiti E-Shelter/CCCM Cluster » jusqu'à septembre 2013<sup>5</sup>, 113 595 abris transitoires auraient été livrés et 54 758 subventions au logement allouées contre 26 547 maisons réparées et seulement 7 515 construites ou reconstruites. C'est très peu si on considère qu'environ 200 000 habitations ont été détruites par le séisme<sup>6</sup>. À titre de comparaison, suite au tsunami de décembre 2004 en Indonésie, l'estimation du nombre de maisons à reconstruire à Aceh et Nias (la zone la plus touchée) était de 120 000 et, selon les données officielles, on en reconstruisit 140 300<sup>7</sup>.
- Dans le cas du démantèlement des camps et de la relocalisation des victimes, la stratégie utilisée fut celle des subventions à la location de logement et à la relocalisation des micro-entreprises. Selon le rapport du Réseau National de Défense des Droits Humains (2013)<sup>8</sup>, cette relocalisation a engendré une situation problématique du point de vue des droits humains. Voici ce que dit le rapport :

*(...) les autorités de concert avec plusieurs agences internationales ont mis en œuvre un programme de relocalisation de victimes qui vivaient dans certains camps d'hébergement. Ce projet est intitulé 16/6 et consiste notamment à verser aux victimes un montant de cinq cents (500) dollars américains en vue de leur permettre de se réinsérer. Selon le*

<sup>3</sup> [http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International\\_Assistance/7-ny-recovery-sector.pdf](http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International_Assistance/7-ny-recovery-sector.pdf)

<sup>4</sup> Voir le Bulletin du CERFAS de juin 2012 :

[http://www.cerfashaiti.org/documents/CERFAS\\_Haiti\\_bulletin\\_de\\_monitoring\\_FR.pdf](http://www.cerfashaiti.org/documents/CERFAS_Haiti_bulletin_de_monitoring_FR.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.eshelter-cccmhaiti.info/jl/images/fact%20sheet%20-%20uclbcluster%20cccm-shelter%20-%20oct%202013.pdf>

<sup>6</sup> Florence Priolet « Haïti, trois mois après le séisme. » *Humanitaire* [En ligne] (25) juin 2010, consulté le 3 décembre 2013. <http://humanitaire.revues.org/774>

<sup>7</sup> Données de l'Agence de réhabilitation et de reconstruction d'Aceh et de Nias (BRR) citées par le Groupe urgence réhabilitation développement (URD) « Regard sur la reconstruction des maisons en Aceh quatre ans après le tsunami. » [En ligne] 2009 <http://www.urd.org/Regards-sur-la-reconstruction-des>

<sup>8</sup> RNDDH (2013) *Situation Générale des Droits Humains dans le pays au cours de la deuxième année de présidence de Michel Joseph Martelly*. [Rap/A13/no2].

[http://rdddh.org/content/uploads/2013/06/Rapport\\_DH\\_2013.pdf](http://rdddh.org/content/uploads/2013/06/Rapport_DH_2013.pdf)

*gouvernement MARTELLY / LAMOTHE, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) et le Bureau des Services d'Appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS), le projet 16/6 est réussi parce-que les cinq cents (500) dollars américains alloués aux victimes sont largement suffisants pour la location, pour une durée d'une année, d'une maison décente devant accueillir une famille. De plus, ils affirment que nombre de personnes ayant bénéficié de ce projet ont pu mettre sur pied un petit commerce avec la balance restante sur les cinq cents (500) dollars américains, après avoir payé la maison.*

*Dans la réalité, les personnes déplacées ont été tout simplement forcées d'abandonner leur tente soit pour investir un site de relocalisation, soit pour retourner dans leur communauté, avec une petite subvention étatique, estimée à vingt mille (20.000) gourdes. Aujourd'hui, plusieurs espaces publics sont vidés des victimes qui les occupaient.*

*Ceux qui ont eu la chance de bénéficier de ce programme, sont aujourd'hui jetés aux oubliettes. Les moins chanceux ont été tout simplement expulsés des espaces qu'ils occupaient. En ce sens, tous les moyens ont été utilisés, depuis l'intimidation verbale et la perturbation nocturne jusqu'aux agressions physiques caractérisées par des bagarres répétées, des jets de pierre et de tessons de bouteille, des incendies nocturnes, etc. Des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH), des agents de la force spécialisée Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre (UDMO), des autorités municipales ont été ouvertement impliqués dans des cas d'expulsions forcées. Plusieurs victimes sont répertoriées dans le cadre de ces agressions dont au moins trois (3) enfants âgés de moins de cinq (5) ans tous carbonisés et un bébé de sept (7) mois atteint par balles.*

Des résidents de Lanmè Frappe dans la région de Canaan (secteur de résidents informels de la Municipalité de Cabaret) ont eu leurs habitations détruites à plusieurs reprises par des officiers de police accompagnés d'hommes armés, subissant plus de dix agressions au cours des 18 derniers mois. Le nombre de familles résidant dans ce secteur est passé de 600 à 200 depuis que les évictions forcées ont débuté. La pression est forte car ce secteur devrait faire

partie d'une zone économique intégrée qui inclurait un parc industriel. (Center for Economic and Policy Research, 22 oct. 2013)<sup>9</sup>

- À la fin de 2012, on a effectué une évaluation externe de la stratégie de subvention au logement adoptée dans les programmes de Catholic Relief Services (CRS), Concern Worldwide, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR/IFRC), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM/IOM), J/P Haitian Relief Organization (J/P HRO) et World Vision (WVI)<sup>10</sup>. Les conclusions sont claires. Il s'agit d'une stratégie fort efficace pour vider les camps, aucun « bénéficiaire » des subventions n'ayant retourné dans un camp et 100% ayant trouvé de façon autonome une solution de logement. Par contre, ce n'est nullement une stratégie durable, puisque 75% des personnes ayant bénéficié d'une subvention ne sont pas restées dans le même logement après une année, 60% de ces personnes ont indiqué qu'elles ne pourront pas maintenir la même qualité de logement dans le futur et 85% des personnes participantes (locataires et propriétaires) ont indiqué qu'elles ne voient pas une amélioration des opportunités économiques. En outre, le coût d'exécution de ces programmes est élevé, soit de 9M\$US pour allouer 5M\$US en subventions au logement.
- Bref, selon l'Observatoire du logement en Haïti<sup>11</sup> : « Depuis le séisme du 12 janvier 2010, quasiment aucune solution durable n'a été apportée à la problématique du logement. Des familles sinistrées ont été relocalisées dans des abris provisoires mal construits, situés généralement dans des zones privées de services de base comme l'accès à l'eau potable et l'électricité. » Qui plus est, selon une étude réalisée par ce même Observatoire en octobre 2013<sup>12</sup> dans 12 sites d'intervention de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les personnes consultées ont répondu unanimement qu'elles considéraient que les logements construits par l'État et les ONG n'étaient pas décents, les qualifiant de « tombes », « cages à pigeons », « bicoques » et « cabanes de plage ». Cela ne constitue-t-il pas une violation du droit social au logement?

---

<sup>9</sup> <http://www.cepr.net/index.php/blogs/relief-and-reconstruction-watch/iom-reports-big-drop-in-idp-population-after-removing-3-areas-from-official-camp-list>

<sup>10</sup> Jeremy Condor, Charles Juhnet Raj Rana *External evaluation of the Rental Support Cash Grant Approach Applied to Return and Relocation Programs in Haiti*. [En ligne] The Wolfgroup Performance Consultants; 2013. <http://www.eshelter-cccmhaiti.info/il/pdf/2013/External-Evaluation-Resume-EN.pdf>

<sup>11</sup> [http://www.observatoiredulogementenhaiti.org/html/l\\_uclbp\\_annonce\\_la\\_constitutio.html#.Up41m9I9gSo](http://www.observatoiredulogementenhaiti.org/html/l_uclbp_annonce_la_constitutio.html#.Up41m9I9gSo)

<sup>12</sup> <http://www.observatoiredulogementenhaiti.org/OLH - Le logement decent en Haiti.pdf>

- On aurait pu s'attendre à ce que, face à tant de besoins de logements, on fasse appel à toutes les capacités haïtiennes pour y répondre. Ce n'est manifestement pas la voie qui a été suivie. On affirme souvent que c'est le problème foncier qui n'a pas permis d'agir massivement, mais, sans nier son importance, cela ressemble davantage à un prétexte pour justifier le manque de volonté politique.

## 1.2 L'épidémie de choléra

- Selon l'ONU<sup>13</sup> : « *From October 2010 to October 2013, the Government of Haiti (GoH) has reported 686,687 suspected cholera cases and 8,398 deaths. Of these, 48,308 cases and 454 fatalities were recorded from January to 31 October 2013.* » Haïti représente en fait plus de la moitié du nombre de cas de choléra et de mortalité dans le monde<sup>14</sup>.
- La maladie fait donc encore des ravages et l'ONU estime qu'on aura besoin d'un montant de 2,2 milliards \$US pour son éradication, mais à ce jour seulement 180 millions ont été engagés et le nombre d'acteurs internationaux impliqués dans des actions contre le choléra a diminué de 120 à 43 entre 2011 et 2013<sup>15</sup>. Il est donc à prévoir que cette maladie va demeurer dans le pays encore longtemps.
- Par ailleurs, la société civile s'est mobilisée pour réclamer une enquête sur la responsabilité de cette épidémie. Or, il a été prouvé dans un rapport d'experts que le choléra a été introduit par des soldats de la MINUSTAH<sup>16</sup>, mais l'ONU, plaidant son immunité, refuse d'assumer sa responsabilité face aux victimes qui ont décidé d'entamer des poursuites judiciaires<sup>17</sup>. N'est-ce pas là un comportement de type colonial qui est aussi une tentative d'externaliser une partie des coûts de la présence militaire?

<sup>13</sup> « UN Fact Sheet: Combatting Cholera in Haiti » Octobre 2013.

<https://haiti.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/haiticholerafactsheet%20-October2013-V2.pdf>

<sup>14</sup> Cadre de Liaison Inter-ONG (CLIO), octobre 2013.

<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Note%20Cholera%2022oct%20FR.PDF>

<sup>15</sup> « UN Fact Sheet: Combatting Cholera in Haiti » Octobre 2013.

<https://haiti.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/haiticholerafactsheet%20-October2013-V2.pdf>

<sup>16</sup> Voir Transnational Development Clinic, Global Health Justice Partnership (GHJP) et Association Haïtienne de Droit de l'Environnement (AHDEN) *Peacekeeping without Accountability: The United Nations' Responsibility for the Haitian Cholera Epidemic*. [En ligne] Octobre 2013.

[http://www.law.yale.edu/documents/pdf/Clinics/Haiti\\_TDC\\_Final\\_Report.pdf](http://www.law.yale.edu/documents/pdf/Clinics/Haiti_TDC_Final_Report.pdf)

<sup>17</sup> Radio-Canada « Haïti: des victimes du choléra poursuivent l'ONU » 9 octobre 2013.

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2013/10/09/012-haiti-cholera-poursuite-onu.shtml>

- Notons qu'il n'y a pas eu de pression notable de la part des pays influents comme les États-Unis, le Canada et la France pour que l'ONU prenne ses responsabilités.

### 1.3 Le contrôle du processus d'aide d'urgence et de reconstruction

- Le principal mécanisme de coordination de l'aide humanitaire, introduit par l'ONU, est le système des *clusters*<sup>18</sup>, chacun regroupant des organisations qui interviennent dans un même secteur d'activité et ayant généralement à sa tête une agence de l'ONU<sup>19</sup>. Il appert que la participation des institutions publiques ainsi que des organisations de la société civile haïtiennes a été presque nulle, ce qui correspond à une situation d'exclusion, non seulement de par l'utilisation de l'anglais comme langue d'usage dominante, mais aussi de par la culture organisationnelle qui prédominait dans ce milieu façonné par les agences de l'ONU et les ONG internationales. Même si les *clusters* ont été souvent présentés comme des instances opérationnelles orientées vers l'efficacité des interventions, l'information qui y circulait et les décisions prises avaient aussi une portée politique sur la façon d'exécuter les programmes humanitaires. En outre, parallèlement aux rencontres des *clusters*, on avait formé avec les gros joueurs de l'humanitaire un groupe stratégique, le Strategic Advisory Group, lequel, avec une présence haïtienne presque inexistante, prenait des décisions stratégiques sur chacun des *clusters* et amenait des propositions aux rencontres, notamment les plans stratégiques qui étaient discutés en plénière.
- Le processus d'aide humanitaire et de reconstruction a largement été sous contrôle étranger :
  - La redevabilité des fonds utilisés se réalise essentiellement face à des instances du Nord.

<sup>18</sup> Cette section est fondée sur l'analyse d'Andréanne Martel « Coordination humanitaire en Haïti : le rôle des clusters dans l'externalisation de l'aide. » [Texte à paraître dans *Monde en développement*(165); 2014] et « La coordination humanitaire comme espace d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales? » Dans *Humanitaires en mouvement* [Lettre d'information] (9) mars 2012, p.14-18. <http://www.urd.org/La-coordination-humanitaire-comme>)

<sup>19</sup> « Coordination et gestion des camps (dirigées par OIM), éducation (UNICEF), abris d'urgence et denrées non-alimentaires (FICR), alimentation (PAM), logistique (PAM), nutrition (UNICEF), protection (OHCHR) avec UNICEF pour la protection des enfants et FNUP pour GBV), WASH (UNICEF), agriculture (FAO), relèvement précoce (PNUD), télécommunication d'urgence (PAM), santé (OMS/ OPS). » (Rencoret et al. cité par Martel (2013) p. 8).

- Très peu de fonds sont gérés par les Haïtiens. Sur le 6,4 milliards \$US décaissés, seulement 9,1% (582,3 M\$US) ont été canalisés par le gouvernement haïtien et 0,6% (37,1 M\$US) par les ONG du pays<sup>20</sup>.
  - Les organisations haïtiennes gouvernementales et non gouvernementales ont été massivement exclues des mécanismes de coordination, notamment au sein des *clusters* et du Strategic Advisory Group.
  - Tout cela donne l'impression que le modèle de prise en charge du processus par les acteurs étrangers, qui s'est imposé au moment initial de l'urgence, s'est perpétué, dans son essence, durant la phase actuelle de reconstruction.
- Jusqu'à ce jour, le gouvernement haïtien, semblant parfois éviter ses responsabilités, a très peu fait sentir son autorité face aux acteurs étrangers.
  - En principe, c'est maintenant le Ministère de la planification et de la coopération externe qui devrait cordonner l'aide à travers une série de comités et de tables sectorielles selon un cadre qu'il a défini<sup>21</sup>. Il faudra voir s'il aura la capacité et les ressources nécessaires pour remplir ce rôle. Mais jusqu'à maintenant l'essentiel des fonds, des décisions sur les investissements effectués et de l'information sur les programmes est entre les mains d'acteurs non-haïtiens, en l'occurrence des gouvernements, des ONG et des entreprises sous contrôle étranger dont la transparence n'est pas la marque de commerce<sup>22</sup>.

## 2. Observations sur l'aide canadienne

### 2.1 Les données générales

- En décembre 2012, selon les données du Bureau de l'envoyé spécial de l'ONU en Haïti, le décaissement et l'engagement de fonds du gouvernement canadien est satisfaisant en comparaison des autres pays dits « donateurs ». Sur 926M\$US promis, 684M\$ ont été déboursés (74%) et 264M\$ sont engagés, ce qui représente au total 102% du montant promis<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> <http://www.lessonsfromhaiti.org/lessons-from-haiti/key-statistics/>

<sup>21</sup> Ministère de la planification et de la coopération externe « Cadre de coordination de l'aide externe au développement d'Haïti. » [En ligne] Septembre 2012. <http://www.mpce.gouv.ht/caedtome.pdf>

<sup>22</sup> Voir, pour le cas étatsunien, l'étude de Vijaya Ramachandran et Julie Walz « Haïti: Où est allé tout l'argent? » [En ligne] Washington : Center for Global Development. Mai 2012.

<http://www.cgdev.org/publication/haiti-where-has-all-money-gone>

<sup>23</sup> [http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International\\_Assistance/2-overall-financing-data.pdf](http://www.lessonsfromhaiti.org/download/International_Assistance/2-overall-financing-data.pdf)

- Sur les 159,9M\$US d'aide humanitaire décaissée, 45% a été allouée à des entités de l'ONU et des ONG internationales, 36% au mouvement de la Croix Rouge et 19% à d'autres ONG internationales et entreprises privées<sup>24</sup>.
- Sur les 766,7M\$US d'aide de reconstruction décaissée, seulement 3,29% est allée au gouvernement haïtien (3% directement au gouvernement et 0,29% sous forme de subvention en appui au gouvernement) comparativement à 26% pour les agences multilatérales, 4% à d'autres ONG internationales et entreprises privées et 67% non spécifié<sup>25</sup>. Notons le manque de précision de cette dernière catégorie (« non spécifié »), ce qui soulève la question à savoir quelle portion de cette aide a été engagée dans des projets de type militaire ou de sécurité publique.
- Depuis janvier 2011, selon l'information fournie sur son site web<sup>26</sup>, le MAECD aurait engagé des montants dans 28 projets totalisant 235, 1M\$, trois de ces projets ayant été subdivisés en deux ou trois sous-projets avec un même partenaire ou agence d'exécution.
- Voici ce qu'on observe :
  - Huit projets (28,6% des projets) sont de plus de 10M\$ et représentent ensemble une somme de 180,3M\$, soit 76.7% du montant total.
  - Sur les 28 projets répertoriés, onze touchent au secteur de la santé, quatre à celui de l'éducation<sup>27</sup>, quatre à celui du logement et deux à celui de la paysannerie. Notons que dans le cas des projets touchant au logement, seulement deux de ces projets incluent la construction d'habitations, tous deux de moins de 10M\$, situés en-dehors de la capitale et réalisés par des ONG.
  - Parmi ces huit gros projets, cinq ont été alloués à de grandes agences internationales de l'ONU et de l'OEA, un à une fondation privée (Développement international Desjardins), un, non spécifié, mais vraisemblablement sous le contrôle direct du gouvernement canadien (construction de l'Académie nationale de police de Ganthier) représentant le plus gros montant (35M\$, dont 20M\$ avaient été

<sup>24</sup> [http://www.lessonsfromhaiti.org/download/Home/Donor\\_Status/Canada.pdf](http://www.lessonsfromhaiti.org/download/Home/Donor_Status/Canada.pdf)

<sup>25</sup> [http://www.lessonsfromhaiti.org/download/Home/Donor\\_Status/Canada.pdf](http://www.lessonsfromhaiti.org/download/Home/Donor_Status/Canada.pdf).

<sup>26</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/fWebCSAZFr?ReadForm&idx=01&CC=HT> [Consulté le 3 décembre 2013]

<sup>27</sup> Un des projets combinant santé et éducation.

approuvés dès 2008<sup>28</sup>) et un seul à une ONG correspondant au plus petit montant (15M\$ alloués à deux sous-projets).

- La transparence de l'information rendue publique dans ce site web n'est cependant pas assurée puisqu'on fait la mention suivante : « Toutefois, il est possible que la liste ci-dessous soit incomplète. »

## 2.2 Les gros projets

- L'information fournie sur le plus gros projet, celui de construction de l'Académie nationale de police de Ganthier (35M\$) est minimale. En plus de ne pas spécifier le nom de l'agence d'exécution, il n'y a aucun rapport d'avancement, même si les premiers montants avaient été approuvés dès 2008.
- Dans les deux projets de cantines scolaires exécutés par le PAM totalisant 21,6M\$<sup>29</sup>, entre avril 2012 et juin 2013 la proportion de riz acheté sur le marché local a été de 13%, ce qui représente une diminution importante en comparaison de 25% dans un projet similaire réalisé avec la même agence entre septembre 2010 et mars 2012<sup>30</sup>. Cela ne contribue certainement pas à l'augmentation de la souveraineté alimentaire du pays.
- Dans le projet de relocalisation des familles du camp du Champ de Mars avec le PNUD (19,9M\$)<sup>31</sup>, la stratégie principale utilisée fut celle des subventions à la location de logement. Cela, comme on l'a souligné, ne correspond évidemment pas à une véritable stratégie durable de droit au logement ou de construction de logement social.
- Dans le projet d'accès à l'éducation primaire avec la BID totalisant 20M\$<sup>32</sup>, outre le matériel scolaire, on a distribué des subventions pour les frais de scolarité pour 66 661 élèves. On se trouve de la sorte à appuyer la perpétuation du système privé d'éducation.

---

<sup>28</sup> Selon le International Crisis Group, *Update Briefing*. (26) 8 septembre 2011.

[http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/haiti/B26%20Keeping%20Haiti%20Safe%20--%20Police%20Reform%20FRENCH.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/latin-america/haiti/B26%20Keeping%20Haiti%20Safe%20--%20Police%20Reform%20FRENCH.pdf)

<sup>29</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A035451001> et <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A035500001>

<sup>30</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A035146001>

<sup>31</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/vWebCSAZFr/5835C43DE905CB8785257972003B3A0A>

<sup>32</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/vWebCSAZFr/17A459EC9CF9AE2085257818003C8794>

- Dans les trois projets pour la construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite avec l'UNOPS totalisant 29,25M\$<sup>33</sup>, c'est une firme espagnole qui a été choisie pour la construction et une firme française pour la gestion hospitalière. Il n'y a aucune mention d'une firme ou d'une organisation haïtienne. Quant au projet incluant des fonds supplémentaires (750 000\$) qui sont mis de côté pour le suivi et l'évaluation de la construction<sup>34</sup>, les trois contrats mentionnés se réfèrent à une firme privée et deux personnes, toutes canadiennes.

### 2.3 Lutte contre le choléra

- En ce qui concerne la lutte contre le choléra, il n'y a qu'un seul projet en exécution (de 475 000\$ avec Médecins du Monde Canada).
- Les autres projets sont soit fermés ou en finalisation.

### 2.4 Conclusion

- Il n'y a pas de rapport global sur le programme Haïti. Il semble qu'une évaluation de ce programme par le MAECD soit en cours. On s'attend à ce que le rapport soit disponible vers l'automne 2014.
- De façon générale, l'aide canadienne, notamment par son appui aux institutions de santé, à la paysannerie et sous forme d'aide alimentaire, est susceptible d'avoir un impact positif sur les conditions de vie de la population haïtienne touchée par le séisme. Par contre, en ne favorisant pas l'émergence d'un système public d'éducation, en n'incluant pas la construction de logements sociaux à Port-au-Prince et en n'appuyant dans ses projets et ses contrats que de façon minimale ou secondaire les acteurs haïtiens, elle est peu susceptible de contribuer à des solutions durables pouvant concrétiser cette refondation du pays tant espérée.
- Au-delà de la situation d'urgence et de certains éléments de la reconstruction, le modèle de développement promu par le Canada en Haïti et dans le monde en général s'est précisé au cours des derniers mois. Ce modèle est ressorti clairement dans les déclarations de Julian Fantino en

<sup>33</sup><http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A034921001> , <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A034921002> et <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/vWebCSAZFr/085F847F184CE83A85257COD0037B08E>

<sup>34</sup><http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/projFr/A034921003>

novembre 2012 et janvier 2013<sup>35</sup>, alors qu'il était Ministre de la coopération internationale. On l'a également vu dans la fusion, en mars 2013, de l'ACDI au sein du MAECD. Il apparaît maintenant avec une grande limpidité dans le « Plan d'action sur les marchés mondiaux » publié en novembre 2013<sup>36</sup>. Comme le mentionne ce dernier document, on « incorporera la « diplomatie économique » comme force motrice des activités du gouvernement du Canada au sein de son réseau diplomatique international. » Cela signifie que « toutes les ressources diplomatiques du gouvernement du Canada seront mobilisées au nom du secteur privé en vue d'atteindre les objectifs établis dans les principaux marchés étrangers. » C'est donc dire que le développement international et la lutte à la pauvreté seront dorénavant soumis aux intérêts commerciaux du Canada. Pour les programmes d'aide canadienne, l'accent sera donc mis sur la « croissance économique », le secteur privé, en particulier les entreprises canadiennes, en étant « le principal facteur ». Tout cela est idéologiquement cohérent avec la perspective des stratégies de réduction de la pauvreté de la BM et du FMI fondée sur une croissance accélérée par le marché, perspective reprise dans les principaux plans de développement d'Haïti.

### 3. Modèle de développement mis de l'avant

#### 3.1 La tendance générale

- Le Rapport Collier<sup>37</sup> (2009) proposait comme stratégie économique centrale de miser sur des zones franches pour l'exportation dans l'industrie du vêtement parallèlement à des travaux publics utilisant une grande quantité de main-d'œuvre notamment en faveur du développement des zones franches. Dans cette stratégie, les ONG joueraient le rôle de fournisseurs de services sociaux sous la supervision d'un office indépendant créé par le gouvernement qui financerait les ONG et canaliserait le financement extérieur. Quant au secteur du tourisme, Paul Collier y voyait un grand potentiel, mais pour une phase ultérieure, une fois le pays stabilisé.

---

<sup>35</sup> Les interventions du Ministre de la Coopération internationale, Julian Fantino, au Economic Club of Canada (23 novembre 2012) et au Forum économique mondial de Davos (janvier 2013) sont très claires à ce sujet : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAT-1123135713-Q8T> et <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/CEC-31194141-2U5>

Voir aussi le Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (2012) sur le rôle du secteur privé dans le développement international.

<sup>36</sup> <http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/plan.aspx?lang=fra>

<sup>37</sup> Paul Collier « Haiti: From Natural Catastrophe to Economic Security. A Report for the Secretary-General of the United Nations. » <http://www.focal.ca/pdf/haiticollier.pdf>

- La stratégie actuelle (2012) du gouvernement haïtien décrite dans le « Plan stratégique de développement d'Haïti »<sup>38</sup>(héritier intellectuel du Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti présenté à New-York en mars 2010) mise sur une stratégie de croissance accélérée par le marché que l'on retrouve également dans la plupart des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) promus par la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Plus précisément, on cherche à faciliter et étendre l'implication du privé, notamment l'investissement étranger, dans les zones industrielles et touristiques, dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, dans la production et la distribution d'énergie (notamment les hydrocarbures), dans la gestion des aéroports ainsi que dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit donc d'un développement de type extraverti et dépendant fondé sur l'existence d'une main d'œuvre et de ressources naturelles à bon marché.

### 3.2 Les zones franches<sup>39</sup>

- Un exemple, dans le secteur des zones franches, est le Parc industriel Caracol dans le Nord-Est voué aux industries d'assemblage de vêtements qui paient les travailleurs au salaire minimum de 200 gourdes (4,75\$US) par jour [qui devrait être en fait de 300 gourdes dans le secteur de la production selon la loi haïtienne] et qui a impliqué le déplacement de 366 familles qui cultivaient 250 hectares de terres fertiles (AlterPresse, 11 mars 2013).
- Il appert que dans l'industrie du vêtement, selon un rapport conjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Société financière

---

<sup>38</sup> Élaboré avec l'appui technique d'une firme canadienne (le Groupe IBI, Daniel Arbour & Associés), le Plan comprend deux tomes, le premier présentant « Les grands chantiers pour le relèvement et le développement d'Haïti », le second « Le programme triennal d'investissement 2012-2015 » (sans budget) :

[http://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP\\_HT\\_PLAN%20STRAT%3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti\\_tome1.pdf](http://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP_HT_PLAN%20STRAT%3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti_tome1.pdf)

[http://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP\\_HT\\_PLAN%20STRAT%3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti\\_tome2.pdf](http://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP_HT_PLAN%20STRAT%3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti_tome2.pdf)

<sup>39</sup> C'est le gouvernement d'Aristide qui a fait adopter en 2002 la loi sur les zones franches, mais c'est la loi HOPE (Hemispheric Opportunity Through Partnership Encouragement) adoptée par les États-Unis en 2007, devenue loi HELP (Haiti Economic Lift Program) en 2010 après le séisme, qui a largement stimulé ce secteur d'activité de sous-traitance en octroyant une franchise de droits pour les vêtements en provenance d'Haïti.

internationale (IFC, selon le sigle anglais) d'octobre 2013<sup>40</sup>, 100% des entreprises ne respectent pas le salaire minimum de 300 gourdes par jour et n'offrent pas aux employés des installations de bien-être adéquates (toilettes, espaces pour les repas, etc.), 91% ne respectent pas des conditions de sécurité au travail acceptables et 83% n'ont pas un environnement acceptable (bruit, ventilation, éclairage et température). Qui plus est, selon une enquête du Worker Rights Consortium<sup>41</sup> auprès des travailleurs de ce secteur, l'impact de cette situation sur les conditions de vie sont majeurs, les trois quarts des ouvriers interrogés affirmant ne pas pouvoir se payer pour eux et leurs familles trois repas par jour, 71% devant emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture.

### 3.3 Le secteur minier<sup>42</sup>

- Dans le secteur des mines (richesse estimée à 20 milliards \$US), 3 885 Km<sup>2</sup> (15% du pays) ont été concédés à des entreprises étasuniennes et canadiennes (AlterPresse, 5 juin 2012). De cette superficie, 2 400 Km<sup>2</sup> ont été attribués dans le Nord du pays (un tiers du territoire) (AlterPresse, 5 août 2013). Parmi les trois entreprises qui ont déjà débuté des travaux d'exploitation des gisements d'or et de cuivre des départements du Nord et du Nord-Est, une est étasunienne (VCS Mining<sup>43</sup>) et deux sont canadiennes, soient Somine<sup>44</sup> et Eurasian Minerals<sup>45</sup> (cette dernière en partenariat avec Newmont<sup>46</sup> des États-Unis) (AlterPresse, 23 janvier 2013). Notons que Somine est un projet minier contrôlé par SIMACT Alliance Copper Gold Inc.<sup>47</sup> dont l'actionnaire majoritaire est la société québécoise Ressources Majescor Inc.<sup>48</sup> tandis que le partenaire de Eurasian Minerals, la Newmont Mining

---

<sup>40</sup> OIT et IFC « Better Work Haiti: Garment Industry 7th Biannual Synthesis Report Under the HOPE II Legislation » [En ligne] Better Work Haiti; octobre 2013. [http://betterwork.org/global/wp-content/uploads/HOPE-II-FINAL\\_merged1.pdf](http://betterwork.org/global/wp-content/uploads/HOPE-II-FINAL_merged1.pdf)

<sup>41</sup> Worker Rights Consortium « Stealing from the Poor: Wage theft in the Haitian Apparel Industry » [En ligne] Octobre 2013. <http://www.workersrights.org/freports/WRC%20Haiti%20Minimum%20Wage%20Report%2010%2015%2013.pdf>

<sup>42</sup> Pour cette section, les dossiers et articles d'AyitiKale Je et d'AlterPresse ont été particulièrement utiles.

<sup>43</sup> <http://www.vcsmining.com/>

<sup>44</sup> [http://www.majescor.com/uploads/somine-projectoutline\[1\].pdf](http://www.majescor.com/uploads/somine-projectoutline[1].pdf)

<sup>45</sup> <http://www.eurasianminerals.com/s/Haiti.asp>

<sup>46</sup> <http://www.newmont.com/node/4834>

<sup>47</sup> <http://www.quebecentreprises.com/simact-alliance-copper-gold-inc-whf2/>

<sup>48</sup> <http://www.majescor.com/fr/projects/haiti.aspx>

Corporation<sup>49</sup>, est l'un des plus gros producteurs d'or au monde. Normalement, le Parlement aurait dû ratifier ces conventions minières (permis d'exploitation) avec des compagnies étrangères, mais dans ce cas-ci elles ont été conclues avec l'État haïtien par l'entremise de compagnies haïtiennes. Il s'agit de la Société Minière Delta, de la Société Minière du Nord-Est S.A. (SOMINE S.A.) et de la Société Minière Citadelle SA (qui travaille avec *Ayiti Gold*) contrôlées respectivement par VCS Mining, Majescor et Eurasian Minerals (HaitiGrassroots Watch, 20 février 2013 et 1<sup>er</sup> août 2013<sup>50</sup>). Plusieurs questions ont été soulevées en rapport avec ces permis d'exploitation :

- L'opacité dans laquelle les ententes ont été conclues.
  - Le très faible taux de redevance, qui est l'un des plus bas au monde, de l'ordre de 2,5%.
  - Dans le cas de l'entente avec Eurasian, deux clauses favorables au gouvernement haïtien normalement prévues dans les conventions antérieures ont été supprimées de l'accord : l'une plafonnant les dépenses qu'une entreprise pouvait déclarer à 60% des revenus, l'autre garantissant un partage à parts égales des profits entre les entreprises et le gouvernement.
  - L'impact environnemental négatif appréhendé, notamment par l'utilisation du cyanure.
  - Le peu d'emplois que créent les exploitations minières.
  - La nouvelle loi que le gouvernement est en train de concocter pour attirer les investissements étrangers.
- L'exploitation minière soulève deux types de problématiques :
    - Une problématique à prédominance technique et environnementale liée à la façon de la réaliser. Selon une étude récente portant sur la

---

<sup>49</sup>[http://en.wikipedia.org/wiki/Newmont\\_Mining\\_Corporation](http://en.wikipedia.org/wiki/Newmont_Mining_Corporation) ;  
<http://goldinvestingnews.com/36592/the-worlds-3-largest-gold-mines.html> ;  
<http://info.cowaninternational.com/international-mining-recruitment/bid/93900/Global-Mining-World-s-Top-10-Largest-Gold-Mines>

<sup>50</sup><http://www.ayitikaleje.org/ayiti-kale-je-kreyl/2013/2/20/haiti-exploitation-miniere-inquietudes-et-manque-de-transpar.html> et <http://haitigrassrootswatch.squarespace.com/ayiti-kale-je-kreyl/2013/8/1/des-organisations-haitiennes-se-mefient-dune-nouvelle-loi-mi.html>

capacité haïtienne pour faire face à l'exploitation minière<sup>51</sup>, il appert que pour envisager une exploitation pouvant être profitable pour le pays, il faudrait assurer certaines conditions préalables, notamment la réalisation d'une étude et d'une analyse stratégique des impacts environnementaux liés aux activités minières, la définition de normes et de standards à respecter, l'adoption de lois et de règlements et l'assurance que le gouvernement ait les moyens de les faire respecter, ceci dans un processus qui soit sous contrôle national et qui permette une participation citoyenne réelle et informée. Il saute aux yeux que de telles conditions ne sont pas réunies et qu'une exploitation précipitée des ressources minières risquerait d'affecter l'environnement pour les générations futures et de mettre en danger la santé de la population.

- Une problématique à prédominance sociale et économique liée à la stratégie de développement dans laquelle elle s'insère. Comme il a été souligné, l'exploitation minière apparaît en Haïti comme un moyen d'accélérer la croissance économique dans un contexte de développement extraverti et dépendant. Les entreprises impliquées sont étrangères, il n'y a pas de stratégie de transformation des matières premières extraites, lesquelles seraient orientées vers l'exportation pour répondre à des besoins d'autres pays, essentiellement des pays du Nord. Dans ces conditions, au-delà de quelques emplois et redevances (dont le taux reste à préciser), on pourrait s'attendre à peu d'effets d'entraînement sur l'économie haïtienne. En outre, l'avantage comparatif du pays consiste essentiellement en des ressources et une main-d'œuvre à bon marché, une compétitivité misant donc sur le maintien de son état de pauvreté.

### 3.4 Conclusion

En conclusion, on est très loin de ce projet de refondation d'Haïti qui a pris forme dans les années 80 au sein du mouvement menant à la chute de la

---

<sup>51</sup> Stuart M. Levit(2013) « Mining in Haiti : Review of Haitian Capacity and Preparedness. »[Étude réalisée pour Oxfam America] Bozeman: Center for Science in Public Participation (CSP<sup>2</sup>).  
<http://www.csp2.org/files/reports/Review%20of%20Haitian%20Capacity%20and%20Preparedness%20-%20Levit%202Sep13-2.pdf> et  
<http://www.csp2.org/files/reports/Review%20of%20Haitian%20Capacity%20and%20Preparedness%20-%20Syntheseetude%20capacite%20et%20preparation%20-%20Levit%202Sep13.pdf> pour un résumé en français.

dictature des Duvalier, qui a laissé son empreinte dans la Constitution de 1987 et qui a été repris après le séisme de 2010<sup>52</sup>. Et une telle refondation implique un État capable de redistribuer la richesse et de veiller au respect des droits individuels et collectifs de ses citoyens. « *Sans répartition, il sera difficile de parler, de penser et de refonder une nation.* »<sup>53</sup> Quant au respect des droits, il est au cœur même de l'existence de l'État d'Haïti, premier pays au monde issu d'une révolte d'esclaves. « *Un état qui pour naître et fonctionner devait s'interdire toute affirmation d'inégalité des citoyens qui serait basée sur un racisme conscient ou non.* »<sup>54</sup>

Or, que s'est-il passé depuis le séisme? D'une part, l'État haïtien a peu bénéficié de la reconstruction pour se renforcer et dépasser sa situation « d'État fragile », voire « d'État fantôme ». D'autre part, les droits à l'éducation et au logement pour le peuple haïtien ne se sont toujours pas concrétisés. Que dire du droit à un transport public accessible et décent pour la population appauvrie de Port-au-Prince? Que dire aussi d'une réforme agraire au profit de la paysannerie haïtienne pourtant majoritaire et seule capable d'assurer la souveraineté alimentaire du pays? Ils n'ont été soulevés dans aucun document officiel consulté. De façon générale, la question des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux n'émerge de façon sérieuse qu'au sein de la société civile.

Le modèle de développement qui prédomine dans les plans du gouvernement, des principales institutions internationales, de la plupart des gouvernements étrangers et en particulier de l'actuel gouvernement canadien, va dans le sens contraire d'une refondation du pays sur une base de justice sociale. Il est en continuité avec le modèle dépendant extraverti qui émergeait avant le séisme. De plus, le pays est toujours occupé militairement et risque fort de l'être encore davantage sur le plan économique avec la perspective d'intensifier l'exploitation des ressources naturelles et de la main-d'œuvre à bon marché. Bref, continuer en ce sens risque fort de convertir Haïti en une sorte de bantoustan de la mondialisation.

---

<sup>52</sup> Voir Fritz Deshommes « Haïti : Quelle refondation? » Dans P. Buteau, R. Saint-Éloi et L. Trouillot *Refonder Haïti?* Montréal : Mémoire d'encrier; 2010, p. 101-121.

<sup>53</sup> Rodney Saint-Éloi « Haïti : Prolégomènes à la refondation. » Dans P. Buteau et al. *Ibid.* p. 307.

<sup>54</sup> Jean-Claude Bajoux « Haïti-Séisme/Reconstruction : La refondation d'une nation. » Dans *AlterPresse* 16 février 2010. [En ligne] <http://www.alterpresse.org/spip.php?article9274#>.

## **Annexe 1. Projets du MAECD approuvés depuis janvier 2011**



## Canada-MAECD-Projets de développement en Haïti avec engagements depuis janvier 2011

Période	Montant	Type	Organisation	Titre	Description	Secteur MAECD
2011-2014	35 000 000	Non spécifié (seulement quelques contrats avec privé)	Non spécifié	Construction de l'Académie nationale de police de Ganthier	L'Académie nationale de Police (ANP) est construite, fonctionnelle et conforme aux normes et standards en vigueur; l'ANP est dotée en mobilier et équipements pour son bon fonctionnement; le personnel est formé et les équipements et les outils sont utilisés de façon adéquate par le personnel en place; des emplois liés à la construction du complexe de l'Académie sont créés à court terme (par exemple : employés des entrepreneurs, fournisseurs de nourriture, logement, transport, surveillance des chantiers, etc.); la route d'accès (1,2 km) au site de l'ANP est réhabilitée et les voies de contournement du site sont aménagées.	Gouv démo
2011-2014	29 250 000	Non spécifié	UNOPS	<u>3projets</u> : Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - I-II-IV	1)Majorité des fonds pour la conception de l'hôpital, la construction et la supervision du projet de construction d'un nouvel hôpital départemental de 200 lits de 30M\$; 2)l'engagement du Canada à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants;4)Fonds qui sont mis de côté pour des imprévues du projet de construction .	Santé
2013-2014 et 2012-2014	21 600 000	Subvention	PAM	<u>2projets</u> : Appui à un programme de cantines scolaires durable	Distribuer des repas à 230 000 écoliers durant l'année scolaire 2013-2014. Fournir à 1.1 millions d'écoliers haïtiens un repas chaud par jour d'école. Encourager l'achat de jusqu'à 25 % des besoins en riz de producteurs locaux.	Santé (50%) Éduc de base (30%) Privé (15%) Gouv démo (5%)

2011-2014	20 000 000	Subvention	BID	Rentrée scolaire 2010-2014 - Accès à l'éducation primaire	Accorder une dispense des frais de scolarité à 35 000 enfants et fournir des fournitures scolaires (uniformes, sacs d'école, cahiers et crayons) à 35 000 autres enfants. Appuyer le déblaiement des débris et la rehabilitation de 30 écoles dans les trois provinces les plus touchées par le séisme.	Éduc de base
2011-2013	20 000 000	Subvention	OPS	Accès accru aux soins de santé de base	Offrir gratuitement des services de santé de base à un estimé de trois millions de bénéficiaires grâce à un réseau de 17 hôpitaux dans les 10 départements. Le projet rembourse au ministère haïtien de la Santé publique et de la Population et aux hôpitaux participants les coûts des services de santé qu'ils offrent.	Santé
2011-2013	19 900 000	Subvention	PNUD	Projet d'action en matière de logement (Champ de Mars)	5000 familles du Champ de Mars: inscription des résidants, l'évaluation des besoins de logement, subventions locatives, et fermeture définitive du camp; enlèvement des débris dans des quartiers ciblés, démolition de maisons impossibles à remettre en état et rénovation de maisons endommagées; formation et reconnaissance des titres de compétences des gens de métier de la construction, aide aux entreprises, subventions à la relocalisation à des entrepreneurs; aide financière aux collectivités d'accueil en vue de reconstruire les infrastructures et les services communautaires essentiels.	Logement et gestion urbaine (55%) Urgence (30%) Privé (15%)

2011-2018	19 572 000	Contribution	Consortium DID-FADQDI	Système de financement et d'assurances agricoles	Système de financement par le crédit et d'assurances agricoles qui encourage les banques commerciales et les coopératives de crédit à consentir des prêts aux entreprises agricoles viables et à aider les exploitants agricoles à gérer les risques et l'incertitude. Appui au gouvernement haïtien et institutions financières à adopter les cadres légaux et réglementaires pour gérer ce système.	Privé
2011-2016	15 000 000	Contribution	Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD)	<u>2projets</u> : Prise en charge intégrée de la santé de la mère et de l'enfant dans l'Artibonite (1) et (2)	Améliorer les services en matière de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour jusqu'à 260 000 femmes et 140 500 enfants dans la province de l'Artibonite. Appuie la remise en état de neuf cliniques d'obstétrique et sept centres de santé communautaire.	Santé
2013-2016	7 890 000	Non spécifié	ASFC et ARC	Mobilisation des recettes fiscales - Équipement	Assistance technique et équipement à l'Administration générale des douanes et la Direction générale des impôts.	Gouv démo
2011-2013	7 722 482	Contribution (contrat de 22 212\$ avec Groupe Conseil Interlialia)	Consortium FCM, UMQ et Ville de Montréal	Coopération municipale	Rétablir les capacités institutionnelles et administratives de base de la ville de Port-au-Prince et des municipalités de Gressier, Léogane, Petit-Goâve et Grand-Goâve: mise en place et équipement des bureaux municipaux de reconstruction; embauche et formation du personnel municipal; accompagnement par des experts municipaux canadiens; évaluation des dommages; plans municipaux de développement; élaboration et mise en oeuvre de projets de reconstruction et de réhabilitation.	Gouv démo

2013-2018	5 008 802	Contribution	U-Laval	Accroître la sécurité alimentaire et promouvoir la santé publique	Aider 16 000 personnes à mieux comprendre les principes de la santé nutritionnelle (pour les aider à améliorer leur propre santé) et à accroître le revenu de 2 600 femmes vivant à Saint-Marc.	Privé (75%) Santé (25%)
2012-2014	5 000 000	Subvention	UNOPS	Services de santé pour les femmes et les filles	Appuie la reconstruction de l'École nationale des sages-femmes et la construction de cliniques de maternité. Inclut formation de sages-femmes professionnelles et de personnel haïtien de gestion et de la santé.	Santé
2011-2015	5 000 000	Subvention	UNESCO	Amélioration de la qualité de l'enseignement	Avec ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: développement d'une politique nationale pour la formation de base et la formation continue des enseignants. 1) Renforcer les facultés des Sciences de l'éducation pour élaborer et offrir des programmes de formation de base aux enseignants. 2) Renforcer les centres de support pédagogique pour élaborer et offrir des programmes de formation continue pour les enseignants.	Éduc de base
2012-2013	4 997 436	Contribution	DetP	Reconstruction de maisons permanentes à Petit Boucan (Gressier)	Reconstruction de 400 maisons permanentes, parasismiques et résistantes aux ouragans ainsi que des infrastructures complémentaires (latrines et structures de captage des eaux de pluie).	Urgence (87%) Santé (13%)

2011-2012	4 876 239	Contribution	Oxfam-Québec	Appui à la sécurité alimentaire	Populations de Léogane et Petit-Goave: réhabilitation et construction de 30 puits; réhabilitation de 2 km de chemins vicinaux; une dizaine de formations sur l'utilisation rationnelle de l'eau; distribution de kits agricoles, de fours améliorés et de poules pondeuses; jardins familiaux et réservoirs de captation d'eau de pluie; plantation d'arbres fruitiers; stabilisation des ravins, berges et rivières; ainsi que mise en place de périmètres d'arbres en lisière des parcelles agricoles.	Privé
2011-2013	2 144 344	Contribution	DetP	Renforcer la sécurité alimentaire	Avec MPP (près de 20 000 familles rurales, dont 4 000 réfugiées suite au séisme): gestion des bassins versants, amélioration de l'utilisation des terres, reboisement, l'accroissement de la production agricole et la création d'emplois. Offrir semences et formation pour élevage, revitalisation et conservation des terres. Construction de 20 puits, de 20 points d'eau et de 200 citernes, ainsi que de six centres d'entreposage et de silos à grains. Inclut formation pour 5 200 familles, l'aménagement de 3 000 jardins, la plantation de plus 400 000 arbres et la réparation ou le développement de 12 pépinières.	Privé
2013-2016	2 107 273	Contribution	Habitat pour l'humanité Canada	Investir dans les personnes et les entreprises	Quartier de Simon Pelé à Port-au-Prince. Formation dans la construction, développement d'entreprise et marketing, ainsi que gestion et leadership pour les conseils communautaires qui entretiennent les logements et les infrastructures.	Privé

2011-2013	1 970 311	Contribution	TSF	Réhabilitation et reconstruction en éducation, santé et eau potable	1)Réhabiliter ou reconstruire quatre écoles et un centre de santé pour plus de 163 760 bénéficiaires dans les départements suivants : Ouest (Pétionville, Carrefour), Nippes (Miragoâne, La Brousse et Savane Henry), Nord-Est (Terrier-Rouge), Sud-Est (Vallée de Jacmel), et Ouest, Nippes et Sud-Est (Jacmel, Ganthier, Léogane, Labrousse). 2)Apporter de l'eau salubre aux populations touchées.	Éduc de base (51%) Santé (49%)
2011-2013	1 424 801	Contribution	Mennonite Central Committee of Canada (MCCC)	Revitalisation du logement et des moyens de subsistance de Haut Damien	1)construction de logements ou abris dans les villages, y compris un terrain de jeux et un accès routier; 2)installations sanitaires et d'eau, y compris des latrines, des bassins hydrologiques ainsi qu'une formation sur la santé de base et l'hygiène; 3)développement communautaire et des moyens de subsistance par la création d'une coopérative agricole et de moyens de subsistance, des potagers et une formation sur les activités liées aux entreprises agricoles.	Urgence (64%) Privé (21%) Educ de base (8%) Santé (7%)
2011-2013	1 278 049	Non spécifié	TFO Canada	Renforcement des capacités de commercialisation et d'exportation des artisans	1)2)Développement de programmes « prêts pour la commercialisation » pour quatre communautés d'artisans (micro-entrepreneurs du secteur informel) et un groupe de PME déjà prêtes à exporter (appuie également la capacité de ces producteurs à développer et à maintenir un accès aux marchés internationaux).3)Aide des organisations d'appui aux affaires à établir un programme de formation pour exportateurs destinée aux PME exportatrices dans tous les secteurs.	Privé

2012-2013	1 000 000	Subvention	CARE Can	Procédure d'appel global (CAP)	Personnes qui quittent les camps pour s'installer dans des abris de transition: latrines, lave mains et douches au profit de 5 970 personnes, ainsi que postes communautaires de collecte des déchets solides et campagnes de sensibilisation aux règles d'hygiène à l'intention de 25 000 personnes.	Urgence
2011-2013	793 213	Contribution	L'Œuvre Léger	Réfection de l'hôpital Cardinal Léger à Léogâne	i) l'hôpital Cardinal Léger restauré et fonctionnel, ii) 9 900 femmes, hommes et enfants bénéficiant, iii) connaissances améliorées pour 25 professionnels de la santé, iv) 6 administrateurs formés en gestion financière et en informatique, v) entente avec le MSPP pour développer un programme de prévention et sensibilisation en santé.	Santé
2011-2013	789 134	Contribution	AQANU	École de formation professionnelle à Rivière Froide	Construire une école de formation professionnelle fonctionnelle pour 500 étudiants et étudiantes ayant acquis de nouvelles connaissances et habiletés selon un des quinze métiers enseignés.	Éduc de base (92%) Privé (8%)
2011-2014	770 724	Contribution (Contrat de 10 500\$ avec Deloitte et Touche)	International Child Care Canada	Améliorer la santé des mères et des enfants	20 cliniques mobiles, formation d'environ 30 membres du personnel de soins de santé et de groupes communautaires, campagnes de vaccination et de vermifugation pour les enfants, équipement et médicaments pour les établissements de santé communautaires, formation d'accoucheuses traditionnelles, et construction de latrines (12 000 familles, dont 1600 femmes enceintes et allaitantes bénéficient).	Santé

2011-2014	750 000	Environ 2/3 dans 3 contrats privés	Géotactic Incorporée	Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - III (I, II et IV avec UNOPS)	Suivi et évaluation du projet de construction d'un nouvel hôpital départemental de 200 lits de 30M\$.	Santé
2013-2014	500 000	Subvention	Care Canada	Assistance humanitaire aux personnes touchées par l'ouragan Sandy	Des articles non alimentaires essentiels, des abris d'urgence et des trousseaux d'hygiène sont fournis à 2 000 personnes touchées par l'ouragan; l'accès à de l'eau potable est offert à 24 000 personnes touchées par l'ouragan; des activités de promotion de l'hygiène sont menées à l'intention des collectivités touchées à Grand'Anse, et une formation sur la gestion de l'eau et les mesures d'hygiène est donnée à des bénévoles locaux.	Urgence
2013-2014	475 000	Subvention	Médecins du Monde Canada	Assistance de santé à Cité Soleil	13 postes de réhydratation orale et un centre de traitement du choléra sont soutenus et gérés; 60 intervenants dans les centres de santé et 34 travailleurs de la santé communautaire reçoivent une formation sur la prévention et le traitement du choléra; un système d'alerte communautaire de prévention du choléra est mis sur pied dans quatre camps de personnes déplacées et 13 districts à Cité Soleil, ce qui profitera à 146 513 personnes.	Urgence
2012-2014	300 000	Subvention	PNUD	Améliorer l'efficacité de l'aide (gestion de l'aide externe)	Banque de données interactive en ligne sur les financements, apports en nature, et informations sur les projets/programmes financés par la communauté internationale.	Gouv démo
TOTAL	235 119 808	28 montants				
	8 montants de 10M\$ et plus	180 322 000	76,69%			

## **Annexe 2. Avancée de sept des huit plus gros projets selon l'information rendue publique<sup>55</sup>**

---

<sup>55</sup> Il n'y a pas d'information sur le plus gros projet, celui de la construction de l'Académie de police de Ganthier.



2011-2013	<b>19 900 000</b>	Subvention	PNUD	<b>Projet d'action en matière de logement (Champ de Mars)</b>	5000 familles du Champ de Mars: inscription des résidents, l'évaluation des besoins de logement, subventions locatives, et fermeture définitive du camp; enlèvement des débris dans des quartiers ciblés, démolition de maisons impossibles à remettre en état et rénovation de maisons endommagées; formation et reconnaissance des titres de compétences des gens de métier de la construction, aide aux entreprises, subventions à la relocalisation à des entrepreneurs; aide financière aux collectivités d'accueil en vue de reconstruire les infrastructures et les services communautaires essentiels.	Logement et gestion urbaine (55%) Urgence (30%) Privé (15%)
	<b>Résultats obtenus</b>	Parmi les résultats obtenus jusqu'en avril 2013 : Les personnes qui vivaient dans les camps de personnes déplacées, anciennement localisés dans le Champ de Mars (un espace public adjacent au Palais Présidentiel à Port-au-Prince), ont depuis trouvé des solutions durables de logement. L'Organisation internationale pour les migrations a facilité ce processus de relocalisation pour 5 575 familles et une récente évaluation externe, financée par l'Agence de développement international de la Suède, étudiant l'approche préconisée de subventions à la location de logement, a confirmée que 96 % de ces familles résident toujours dans des maisons et ont soit renouvelé leur logement, soit trouvé un nouveau logement, par leurs propres moyens.				
		Les 26 camps localisés autour et sur les lieux du Champ de Mars ont été fermés avant septembre 2012. Les femmes font partie des bénéficiaires principales de ce projet, représentant plus de 50 % des chefs de familles qui vivaient dans les camps au Champ de Mars. Une équipe spécialisée a également fourni un soutien médical et psychosocial à 1 744 bénéficiaires du projet.				
		Finalement, 172 petites entreprises, dont 47 % étaient gérées par des femmes, furent également relocalisées. Des subventions en argent ont été distribuées aux entrepreneurs des petites entreprises, et une formation visant la formalisation et une gestion améliorée des activités quotidiennes, incluant des habiletés en administration et en comptabilité de base, est présentement offerte par l'entremise de l'Organisation internationale du travail.				

2011-2014	<b>29 250 000</b>	Non spécifié	<b>UNOPS</b>	<b>3projets:Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - I-II-IV</b>	1) Majorité des fonds pour la conception de l'hôpital, la construction et la supervision du projet de construction d'un nouvel hôpital départemental de 200 lits de 30M\$; 2) l'engagement du Canada à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants;4)Fonds qui sont mis de côté pour des imprévues du projet de construction .	Santé
	<b>Résultats obtenus</b>	1) Parmi les résultats obtenus jusqu'en janvier 2013 : Le consortium Aedifica-SNC Lavalin fut confirmé comme la firme gagnante pour la gestion de la conceptualisation de l'hôpital ainsi que le suivi de la construction suite à un processus compétitif dirigé par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Le plan détaillé de l'hôpital a été approuvé par le Comité directeur en juin 2012. Le consortium AbantiaCots fût confirmé comme la firme gagnante pour la construction de l'hôpital et la construction a commencé en novembre 2012 et devra être complété en avril 2014. Il y a un avancement général de la construction d'environ un tiers, avec 80 % de la structure de béton armé complétée. La firme Conseil Santé fût confirmée comme la firme gagnante pour la gestion hospitalière. Le programme d'appui à l'hôpital fût approuvé et mis en œuvre.				
		2) Parmi les résultats obtenus jusqu'en janvier 2013: la construction d'une aile de maternité de 30 lits (y compris les services de néonatalogie et d'obstétrique/gynécologie), un service de pédiatrie de 35 lits et un centre résidentiel de soins obstétriques destiné aux femmes enceintes à la veille d'accoucher est en processus de construction, faisant partie de la construction générale de l'hôpital.				

2013-2014 et 2012-2014	<b>21 600 000</b>	Subvention	<b>PAM</b>	<b>2projets: Appui à un programme de cantines scolaires durable</b>	Distribuer des repas à 230 000 écoliers [élèves] durant l'année scolaire 2013-2014. Fournir à 1.1 millions d'écoliers haïtiens un repas chaud par jour d'école. Encourager l'achat de jusqu'à 25 % des besoins en riz de producteurs locaux.	Santé (50%) Éduc de base (30%) Privé (15%) Gouv démo (5%)
	<b>Résultats obtenus</b>	(2012-2014): Parmi les résultats obtenus jusqu'à juin 2013 : La contribution du Canada a permis de nourrir 275 833 enfants dans 919 écoles durant une période de 165 jours, ainsi que d'acheter 5,958 tonnes de riz dont 13 % provenaient du marché local. Huit associations de producteurs (2 000 membres en moyenne par association) ont participé à l'appel d'offres du Programme alimentaire mondial (PAM) au cours de l'année 2012 pour l'approvisionnement en nourriture.				
		Un appui a été fourni au Programme national de cantines scolaires (PNCS), entre autres par : l'élaboration d'un plan d'action et d'un cadre légal pour le PNCS; la formation de 60 cadres provenant du PNCS et du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle.				
		La contribution du Canada, s'ajoutant à celle d'autres donateurs internationaux, a permis au PAM d'atteindre son objectif pour l'année scolaire 2012-2013 et de nourrir 1 109 158 d'enfants, chaque jour d'école. Ces résultats contribuent à réduire la faim chronique et la malnutrition parmi les écoliers, à augmenter la fréquentation scolaire au niveau primaire et à améliorer les capacités d'apprentissage des enfants.				
	<b>Note</b>	Ce projet fait suite à un projet similaire de 20M\$ avec le PAM. Parmi les résultats obtenus jusqu'à la fin du projet (mars 2012) : La contribution du Canada a permis à 484 200 élèves dans 1 489 écoles primaires de recevoir un repas chaud, chaque jour d'école. La portion de riz achetée localement s'est accrue à près de 25 % de l'ensemble de l'approvisionnement en riz du programme. Ceci a aussi contribué au renforcement de la production agricole locale. Ces résultats ont contribué à réduire la faim chronique et la malnutrition parmi les écoliers, à augmenter la fréquentation scolaire au niveau primaire et à améliorer les capacités d'apprentissage des enfants.				

2011-2014	<b>20 000 000</b>	Subvention	<b>BID</b>	<b>Rentrée scolaire 2010-2014 - Accès à l'éducation primaire</b>	Accorder une dispense des frais de scolarité à 35 000 enfants et fournir des fournitures scolaires (uniformes, sacs d'école, cahiers et crayons) à 35 000 autres enfants. Appuyer le déblaiement des débris et la rehabilitation de 30 écoles dans les trois provinces les plus touchées par le séisme.	Éduc de base
	<b>Résultats obtenus</b>	Parmi les résultats obtenus jusqu'en mai 2013 : le projet a permis la distribution de troussees scolaires dans sept départements du pays. Au total, 47 609 troussees ont été distribuées aux élèves de 172 écoles et 38 226 jeux d'uniformes distribués aux enfants de 95 écoles de l'enseignement préscolaire et primaire. Les troussees scolaires comprennent un uniforme, quatre livres, des cahiers et des crayons. En 2012-2013, les subventions pour les frais de scolarité ont été déboursées à 271 écoles sélectionnées des départements de l'Artibonite et de l'Ouest permettant ainsi à 66,661 étudiants un accès gratuit à l'école.				

2011-2013	<b>20 000 000</b>	Subvention	<b>OPS</b>	<b>Accès accru aux soins de santé de base</b>	Offrir gratuitement des services de santé de base à un estimé de trois millions de bénéficiaires grâce à un réseau de 17 hôpitaux dans les 10 départements. Le projet rembourse au ministère haïtien de la Santé publique et de la Population et aux hôpitaux participants les coûts des services de santé qu'ils offrent.	Santé
	<b>Résultats obtenus</b>	17 hôpitaux départementaux ont signés des contrats basé sur la performance et démarrent leurs offres de services intégrés en santé maternelle et infantile (0-5 ans). Les intrants (médicaments) sont sécurisés auprès des institutions ; des équipements facilitant la gestion sont fournis ; et, les hôpitaux rapportent une baisse significative en nombre de décès maternels et infantiles. 26,053 femmes ont accouché gratuitement dans les institutions participant au projet depuis la signature des contrats jusqu'en décembre 2012 et 58,733 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de soins gratuits. Douze des seize (ou 75%) institutions offrant des soins obstétricaux respectent ou dépassent de la ligne de base (établie d'après les statistiques existantes en accord avec les institutions avant l'établissement des contrats). Pour les services pédiatriques, neuf des seize (ou 56%) institutions s'alignent à ou dépassent la ligne de base. Pour les soins pédiatriques, il y a lieu de tenir compte des variations dues aux pathologies influencées par les pluies (infections respiratoires et diarrhées). Au total, pour cette période d'en moyenne 7 mois de fonctionnement, en se rapportant à la ligne de base, cela représente une atteinte de 26,053 sur 26,796 patientes ou 97% pour les soins obstétricaux et 53,733 sur 68,768 patients(es) ou 85% pour les soins pédiatriques. Ces résultats ont contribué à améliorer la capacité du ministère de la Santé de surveiller la qualité des services de santé fournis par les institutions de santé ciblées.				

2011-2018	<b>19 572 000</b>	Contribution	<b>Conso rtium DID- FADQ DI</b>	<b>Système de financement et d'assurances agricoles</b>	Système de financement par le crédit et d'assurances agricoles qui encourage les banques commerciales et les coopératives de crédit à consentir des prêts aux entreprises agricoles viables et à aider les exploitants agricoles à gérer les risques et l'incertitude. Appui au gouvernement haïtien et institutions financières à adopter les cadres légaux et réglementaires pour gérer ce système.	Privé
	<b><u>Résultats obtenus</u></b>	Parmi les résultats obtenus jusqu'en mars 2013 : La formation technique livrée aux institutions financières participantes et l'assurance-prêt fournie par le projet ont déjà stimulé plus de crédit agricole qu'initialement ciblé. En effet, le volume de crédit totalise 143,7 millions de gourdes haïtiennes (équivalent à 3,4 millions de dollars), plus que le double de ce qui était prévu. De plus, 3 846 agroentrepreneurs ont eu recours au crédit agricole, plus que le double du nombre initialement prévu de 1 500.				
		Ces résultats ont contribué à l'accroissement de l'investissement dans l'activité agricole en Haïti et à une augmentation des revenus des agriculteurs.				

2011-2016	<b>15 000 000</b>	Contribution	<b>Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD)</b>	<b>2projets: Prise en charge intégrée de la santé de la mère et de l'enfant dans l'Artibonite (1) et (2)</b>	Améliorer les services en matière de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour jusqu'à 260 000 femmes et 140 500 enfants dans la province de l'Artibonite. Appuyer la remise en état de neuf cliniques d'obstétrique et sept centres de santé communautaire.	Santé
	<b>Résultats obtenus</b>	1) et 2) Parmi les résultats obtenus jusqu'en mars 2013 : le projet a effectué la formation de 60 agents de santé communautaire polyvalents, selon le curriculum du Ministère de la Santé Publique et des Populations. Ces agents sont en fonction dans les communes d'Anse Rouge, Terre Neuve et Ennery et informent la population avoisinante des services de santé disponibles et encourage les femmes à obtenir un encadrement médical afin de réduire le nombre de mortalités maternelles et infantiles. Ce projet a aidé les hôpitaux et les petites cliniques à développer leurs propres plans de gestion des ressources qui ont désormais été intégrés au fonctionnement régulier et aux systèmes de rapportage de la Direction Départementale de la santé de l'Artibonite ainsi que de ses Bureaux d'arrondissement de santé. Ces processus assureront que la livraison des services de santé soient améliorés, que les besoins opérationnels soient connus et que l'allocation des ressources soit faite de façon adéquate. Des équipements nécessaires aux services de soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base a été fourni pour des cliniques médicaux.				
		Au niveau communautaire, un système de référence des patients pour assurer le suivi et le contrôle des dossiers a été mis sur pied en conjonction avec un réseau ambulancier. Un système de renvois permet une réponse plus rapide et efficiente du service de transport nécessaire tout en maintenant à jour l'information sur les soins prodigués. Ce réseau réduit le temps d'attente pour l'accessibilité aux soins d'urgence et afin d'aider à réduire la mortalité maternelle et infantile.				
		Ces résultats ont contribué à améliorer les services de santé des mères et des enfants en Artibonite.				



Fondée en 1994, la **CONCERTATION POUR HAÏTI (CPH)** est un regroupement d'organisations de la société civile et de membres individuels du Québec qui participent au mouvement de solidarité avec le peuple haïtien. La Concertation œuvre au niveau de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales en Haïti, de la coopération internationale et de l'information.

---

## MEMBRES ORGANISATIONNELS

---

### Alternatives

3720, avenue du Parc, bureau 300  
Montréal (Québec) H2X 2J1 CA  
514 982-6606  
info@alternatives.ca  
www.alternatives.ca



### Amnistie internationale

50 rue Ste-Catherine Ouest bureau 500  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514 766-9766  
Téléphone (sans frais) : 1-800-565-9766  
[www.amnistie.ca](http://www.amnistie.ca)



### Association québécoise des organismes de coopération internationale

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540  
Montréal, QC H2L 1L3 CA  
514 871-1086  
aqoci@aqoci.qc.ca  
[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)



### Carrefour de solidarité internationale - Sherbrooke

165, rue Moore  
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8 CA



(819) 566-8595  
info@csisher.com  
www.csisher.com

### **Centre international de solidarité ouvrière**

565, rue Crémazie Est, bureau 3500  
Montréal (Québec) H2M 2V6 CA  
514 383-2266  
ciso@ciso.qc.ca  
www.ciso.qc.ca

### **Centre Justice et Foi**

25, rue Jarry Ouest  
Montréal, QC H2P 1S6 CA  
Téléphone : 514-387-2541  
centrejusticefoi@cjf.qc.ca

### **Comité de Solidarité / Trois-Rivières (CS/TR)**

942, rue Sainte-Geneviève  
Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6 CA  
819 373-2598  
comitedesolidarite@cs3r.org  
www.cs3r.org

### **Développement et Paix**

1425, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage  
Montréal (Québec) H3G 1T7 CA  
514 257-8711  
info@devp.org  
www.devp.org

### **Église Unie (du Canada)**

pierregolberger@egliseunie.org  
www.united-church.ca/



**Equitas**

666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100  
H3A 1E7  
Montréal (Québec) CA  
514 954-0382  
info@equitas.org  
www.equitas.org

**L'Entraide missionnaire (L'EMI)**

433 boul. Saint-Joseph Est  
Montréal (Québec) H2J 1J6 CA  
514 270-6089  
secretariat@lentraidemissionnaire.org  
www.lentraidemissionnaire.org

**Les YMCA du Québec - Initiatives Internationales**

1435, rue Drummond  
Montréal (Québec) H3G 1W4 CA  
514 849-5331, poste 1221  
info.international@ymcaquebec.org  
www.ymcaquebec.org

**SUCO - Solidarité Union Coopération**

1453, rue Beaubien Est, bureau 210  
Montréal (Québec) H2G 3C6 CA  
514 272-3019  
montreal@suco.org  
www.suco.org

**Terre Sans Frontières (TSF)**

399, rue Des Conseillers, bureau 23  
La Prairie (Québec) J5R 4H6 CA  
450 659-7717  
tsf@terresansfrontieres.ca  
www.terresansfrontieres.ca

